



# DÉLIBÉRATION

## du 19 décembre 2023

Présents : 22 Excusés : 3 3 pouvoirs Absents : / Votants : 27 En exercice : 27	<b>L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre</b> à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de <b>Mme Nadine YOU, Maire.</b> <b>Étaient présents :</b> M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Sandrine BRANCHEREAU, M. Bruno CHICOISNE, Mme Maria COURTAY, M. Cédric DOTTOR, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, Mme Anne-Marie HENRY, M. Philippe JAHAN, Mme Isabelle LEAUTE, M. Jérôme LECERF, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Agnès LEMARIE, Mme Marina LUCAS, Mme Sandrine MARTINY, Mme Rosalie OUTIN, M. Fabrice PAYEN, Mme Türkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Nadine YOU <b>Étaient absents excusés :</b> Mme Laurence BERNARD TANGUY (ayant donné pouvoir à Marina LUCAS), Mme Noëlle BICHON (ayant donné pouvoir à Anne-Marie HENRY), Madame Laura BRETAUD (ayant donné pouvoir à Mme Estelle GOIMBAUD) <b>Assistaient également au titre des services :</b> Marie LARDEUX, Fabienne PITON <b>Secrétaire de séance :</b> <b>Date de la convocation :</b> 13 décembre 2023
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <u>21 décembre 2023</u> Publiée, le <u>22 décembre 2023</u> Notifiée, le <u>2023</u>	
<b>Délibération n°23.8.1</b>	<b>FINANCES</b> <i>Demande de subvention DETR/DSIL 2024 – Réhabilitation de l'église (tranche ferme)</i>

Madame le Maire expose que le projet de réhabilitation de l'église Saint Pierre – Saint Paul, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base d'un estimatif au stade études, à 815 388 € HT pour la tranche ferme.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
<b>Financements privés (CAF, Fondation du patrimoine, fédérations sportives...)</b>			
<b>Financements publics</b>			
Etat	DETR-DSIL	285 386 €	35,00%
Région			
Département			
COMPA	Fonds de concours 2024	215 000 €	26,37%
<b>Auto-financement</b>			
Fonds propres		315 002 €	38,63%
Emprunt			
<b>Total HT</b>		<b>815 388 €</b>	

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Accusé de réception en préfecture 044-214400962-20231219-2381d-DE Reçu le 21/12/2023

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : 1<sup>er</sup> septembre 2024

Date prévisionnelle de fin de l'opération : 31 décembre 2025

**Après avoir entendu cet exposé,**

*Sur proposition du Maire,*

*Vu l'exposé présenté,*

*Vu le Code général des collectivités territoriales,*

*Vu l'avis de la commission Finances – Moyens généraux en date du 5 décembre 2023,*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité :**

- ▶ **APPROUVE** la réalisation du projet présenté estimé à 815 388€ HT
- ▶ **APPROUVE** le plan de financement exposé
- ▶ **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR ou de la DSIL et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

Marina LUCAS  
Secrétaire de séance



Le Maire,  
Nadine YOU

